



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 septembre 2019

Date de convocation
20.09.19

Date d'affichage
24.09.19

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35
présents : 27

**Objet : Vœu du conseil municipal de Combs-la-Ville de voir l'entreprise
TOTAL diminuer ses émissions de gaz à effet de serre**

L'an deux mil dix-neuf, le trente septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – D. REDSTONE – M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mme KD. MAKOUTA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY – Mme J. FOURGEUX par M. M. BAFFIE – Mme F. SAVY par M. JM. GUILBOT – Mme N. GILLES par M. G. ALAPETITE – M. F. BOURDEAU par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme D. LABORDE par M. P. SEDARD – M. M. HAMDANI par Mme J. BREDAS – Mme M.-C. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Madame Gaëlle RACKELBOOM a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

CONSIDERANT que les vingt-cinq multinationales les plus polluantes de la planète sont responsables de plus de 50% des émissions mondiales de gaz à effet de serre,

CONSIDERANT que l'entreprise TOTAL est à elle seule responsable de près de 0,9 % des émissions mondiales,

CONSIDERANT que l'entreprise TOTAL ne s'engage pas dans une trajectoire de baisse des émissions permettant de limiter le réchauffement à 1,5 ° C comme le requiert l'Accord de Paris.

CONSIDERANT que l'entreprise TOTAL ne mène pas d'action afin de prévenir les risques d'atteintes graves à l'environnement, aux droits humains et à la santé et la sécurité des personnes résultant du changement climatique,

CONSIDERANT que des élus, par le biais de l'association des Eco Maires, ont décidé « l'Appel des maires pour le climat »,

Le Conseil municipal,

DEMANDE à l'entreprise TOTAL de baisser rapidement ses émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement à 1,5 ° C

DEMANDE au maire de signer « l'Appel des maires pour le climat »

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 30 septembre 2019

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé